



DNB Session 2020 Mise à jour du mardi 2 juin 2020

publié le 02/06/2020

Voici les dernières informations concernant le Brevet des Collèges

Les notes obtenues durant la période de confinement ne seront pas comptabilisées dans le contrôle continu, c'est pourquoi elles sont indiquées dans Pronote par un coefficient 0.

Vous trouverez les réponses à vos questions sur le document ci-dessous.

DNB 2020

Le diplôme national du brevet est décerné aux candidats obtenant un nombre total de points au moins égal à **350 / 700** points.

400 points attribués pour la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Le socle, ce sont 5 domaines évalués par toutes les disciplines dans l'année !

Les connaissances que chaque élève doit maîtriser à la fin de sa scolarité

300 points pour les disciplines

100 points pour le français
100 points pour les mathématiques
50 points pour l'histoire et la géographie et l'enseignement moral et civique
50 points pour les sciences : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie

+ 10 ou + 20 points supplémentaires pour le chant choral et le latin

C'est ça, le chant choral !

Le document officiel est en pièce jointe et commence à la page 8 pour les élèves de 3e.

Documents joints

Brevet 2020 (PDF de 470.4 ko)

Document mis à jour par le ministère le 28 mai (PDF de 284.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.